

Le 06 mai 2025 , à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de La Fouillouse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOUCHET, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : le 30 avril 2025

**Présents :**

M. Patrick BOUCHET, M. Philippe BONNEFOND, M. Hervé JAVELLE, M. Rémy GIRARDON, Mme Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER, M. Sébastien FAUST, Mme Caroline ZANDER, M. Pierre CLAVEL, M. Jean-François MONTMARTIN, M. Jérôme DROUET, M. Bruno VILLEMAGNE, Mme Annabel TAILLANDIER, Mme Karine BREURE, Mme Célia DUMAS, Mme Jennifer DAUPHY-SABY, M. Jean-Nicolas JOUVE, M. Richard GRIFFON, M. Thomas VINCENT.

**Absents :**

Mme Valérie PICQ, Mme Laurence BUSSIERE, Mme Clémence SABAUT, M. Amaury GARDE, Mme Justine GIRARDON, M. Hervé PANDRAUD, M. Yves PARTRAT, Mme Céline CHAMPAGNON, Mme Sophie GOUDIN.

**Procurations :**

Mme Valérie PICQ à Mme Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER, Mme Laurence BUSSIERE à M. Patrick BOUCHET, Mme Clémence SABAUT à Mme Jennifer DAUPHY-SABY, M. Amaury GARDE à M. Hervé JAVELLE, Mme Justine GIRARDON à M. Rémy GIRARDON, M. Hervé PANDRAUD à Mme Célia DUMAS, M. Yves PARTRAT à M. Jean-Nicolas JOUVE, Mme Céline CHAMPAGNON à M. Richard GRIFFON, Mme Sophie GOUDIN à M. Thomas VINCENT.

**Secrétaire :** M. Pierre CLAVEL

**OBJET : Modification du temps de travail d'un emploi du service enfance**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'agent d'entretien permanent à temps non complet (31h30) dans le cadre de la réorganisation de la pause méridienne et le passage en temps déclaré jeunesse et sport.

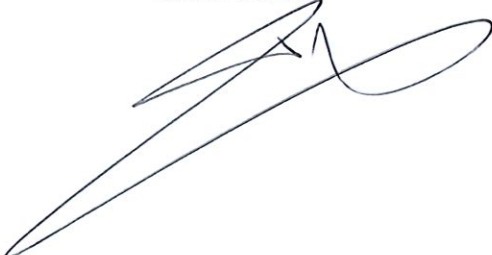
*Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,*

*Décide à l'unanimité :*

- **DE PORTER**, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2025, de 31h30 à 35h le temps hebdomadaire moyen de travail d'un emploi d'agent d'entretien,
- **DE PRECISER** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice 2025.

Fait à la Fouillouse, le 06 mai 2025

Le secrétaire de séance,  
Pierre CLAVEL



Le Maire  
Patrick BOUCHET



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200974-20250506-31-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/05/2025